

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4090203

N/REF : 20/09/2024 10H47 C:264212 I:33665

V/Email reçu le Vendredi 20/09/2024 à 10H47

SELON DEVIS N° 4090045

MONSIEUR RAFIK YEKHLEF

**21 IMPASSE DES ROSES
38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR**

IMMEUBLE : LE ROXY
16 COURS DE LA LIBERATION
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 24 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 LIBERATION -
VOISIN MOISE : 06 68 08 02 17

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4090045 du 18/09/2024 d un montant de
375,26€ TTC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME ABGETOU MOISE AU 9EME ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPRISE DE 4ML DE MULTICOUCHE DN16 SUR EAU CHAUDE JUSQU'AU
CUMULUS EN PASSANT DERRIERE LE WC
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOS TRAVAUX DU 23/09/2024

OBSERVATIONS : TM TT Email envoyé le 18/09/24 à 15H48

TM TT Email envoyé le 18/09/24 à 15H34

TM TT Email envoyé le 18/09/24 à 15H33 M. A CHAABANE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de

distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	341,15	341,15
	TOTAL H.T.		341,15
	T.V.A. a 10,00%		34,11
	TOTAL T.T.C.En EURO		375,26

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN